

**COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE****LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL
03 JUILLET 2023**

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, LE 3 JUILLET, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE, LEGALEMENT CONVOQUE S'EST REUNI, EN MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE STEPHANE GUSMEROLI, MAIRE.

PRESENTS : Mmes Christine DUMESTRE, Claire GARCIN-MARROU, Jeanne GERONDEAU, Fabienne SAUGE-MOLLARET, MM Stéphane GUSMEROLI, Olivier JEANTET, Guy BECLE-BERLAND, Alain BIACHE, Yves GUERPILLON, Bruno MONTAGNAT.

ABSENTS ET DEPOTS DE POUVOIR : Cécile LASIO donne procuration à Stéphane GUSMEROLI ; Dominique CABROL donne procuration à Fabienne SAUGE-MOLLARET, Sylvie BRUN ; Rudi LECAT donne procuration à Bruno MONTAGNAT ; Eric DAVIAUD donne procuration à Guy BECLE-BERLAND.

Début du Conseil à 19H30

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Olivier JEANTET

N° DELIBERATIONS	INTITULE DES DELIBERATIONS	DECISION	OBSERVATIONS
2023-07-1	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023	APPROUVE	UNANIMITE
2023-07-2	PRESENTATION DES RAPPORTS 2022 DU DELEGATAIRE POUR LES SERVICES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		INFORMATION
2023-07-3	AVENANT N°1 AU CONTRAT DE CONCESSION EAU POTABLE		POINT REPORTE
2023-07-4	EVOLUTION DE LA PART COMMUNALE DES REDEVANCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	APPROUVE	2 ABSTENTIONS
2023-07-5	DECISIONS FINANCIERES PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS		INFORMATION
2023-07-6a	FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL	APPROUVE	UNANIMITE
2023-07-6b	FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT	APPROUVE	UNANIMITE

2023-07-6c	FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE DE LA FORET	APPROUVE	UNANIMITE
2023-07-7a	PERSONNEL COMMUNAL – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADE 2023	APPROUVE	UNANIMITE
2023-07-7b	PERSONNEL COMMUNAL – REMBOURSEMENT A MORGANE COLLION DES FRAIS DE FORMATION	APPROUVE	UNANIMITE
2023-07-8	ORGANISATION DU TRANSPORT VERS LE CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-PIERRE D’ENTREMONT	APPROUVE	UNANIMITE
2023-07-9	CONVENTION D’UTILISATION D’UN TERRAIN COMMUNAL A LA DIAT POUR LE DEVELOPPEMENT D’ACTIVITES TOURISTIQUES AVEC BK GAMES	APPROUVE	UNANIMITE